

Editorial

FIN DE LA POLITIQUE DE L'ENFANT UNIQUE : ESPOIRS ET DEFIS

A l'occasion du 5ème plénum du comité central du Parti communiste chinois (octobre 2015), la fin de la politique de l'enfant unique a été annoncée. La nouvelle politique autorise désormais tous les couples à avoir deux enfants. Elle sera mise en œuvre à compter du 1er janvier 2016.

Annoncée par différentes mesures d'assouplissement intervenues au cours des dernières années (*voir les Chroniques sociales précédentes*), cette mesure vient mettre un terme à une politique engagée en 1980. L'annonce de cette mesure était très attendue tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Chine. Elle a eu un retentissement mondial tant cette politique était devenue symbolique des contraintes imposées à la population chinoise par la volonté des autorités de maîtriser la démographie et de favoriser le développement économique et social du pays. Selon la version officielle, 300 millions de naissances auraient été évitées par cette politique.

Il faut noter que cette politique avait très rapidement connu de fortes inflexions, notamment dans les zones rurales (possibilité d'avoir un second enfant si le premier est une fille) ou dans certaines régions très spécifiques (*autorisation de trois enfants dans le Xinjiang*). La politique avait donc surtout un impact important en zone urbaine où elle a fait l'objet d'un dispositif de suivi parfois très coercitif (*voir Chroniques sociales précédentes*). Au cours des derniers mois, les autorités centrales et la presse officielle avaient régulièrement dénoncé des pratiques locales allant de la corruption des services de contrôle à des pratiques d'avortement ou de stérilisation forcés. Les réseaux sociaux s'étaient également fait l'écho de la situation des parents ayant perdu leur enfant unique et se plaignant du manque de soutien des autorités. 13 millions d'individus (estimation officielle) vivaient en Chine sans statut légal du fait que leur naissance aurait contrevenu à cette politique. La réponse à cette attente collective et à la frustration subie par une population qui voyait les plus riches seuls en mesure de

payer l'amende prévue pour une seconde naissance ou de contourner le système de contrôle sont parmi les motifs à prendre en compte dans cette inflexion politique. Mais sa motivation principale semble plutôt de répondre aux conséquences économiques et sociales de l'entrée brutale de la Chine dans la transition démographique. La population chinoise a en effet rapidement vieilli et la population active a déjà commencé à régresser. Après avoir facilité l'amélioration du niveau de vie et le développement du « capital humain », la politique de l'enfant unique était devenu un handicap pour le développement du pays. Une augmentation de la population active de 30 millions de personnes et 0.5 point de croissance seraient à terme attendus de cette nouvelle politique. L'impact serait cependant limité par l'adoption par les couples urbains des grandes métropoles de comportements similaires à ceux des pays développés pour lesquels avoir un enfant unique permet de mieux soutenir une éducation souvent coûteuse.

La réforme va également poser différents défis de politique publique à la Chine. Le développement d'une véritable politique familiale et de garde d'enfants va être rendu nécessaire pour convaincre les parents potentiels (17 millions de couples) de la possibilité d'éduquer un deuxième enfant dans de bonnes conditions dans un environnement social hyper compétitif. Il s'agit également de garantir que cette nouvelle politique n'entraîne pas un recul du taux d'activité des femmes chinoises. Enfin, les maternités, services de néonatalogie et de pédiatrie vont devoir faire face à des situations médicales bien plus complexes avec des parturientes plus âgées. Or, la Chine pâtit d'un fort déficit de pédiatres qui ne pourra pas être comblé à brève échéance. Attendue de longue date et marquant une première inflexion en matière de droits individuels, cette nouvelle politique ne fera pleinement sentir ses effets sur la démographie chinoise que si une réponse probante est trouvée à ces défis.

HANDICAP EN CHINE : VERS UNE MEILLEURE INCLUSION SOCIALE

Avec près de 85 millions de personnes handicapées, dont 25 millions vivant avec des handicaps jugés sévères, la Chine est particulièrement concernée par la question du handicap. Ce chiffre devrait atteindre 160 millions en 2050. Les autorités chinoises ont, au cours des derniers mois, manifesté une attention renforcée pour cette population parfois délaissée par le passé.

En 2011, le gouvernement avait publié un Plan de réduction de la pauvreté dans les zones rurales pour la période 2011-2020. De 2011 à 2015, ce plan a particulièrement bénéficié aux personnes handicapées résidant en milieu rural et aurait permis à 5.06 millions d'entre elles de sortir de la grande pauvreté, selon des statistiques de la fédération chinoise des personnes handicapées. Durant la même période, plus de 438 000 ménages comptant une personne handicapée ont vu leur logement rénové et 3.36 millions de personnes handicapées ont bénéficié d'un enseignement professionnel. Les statistiques fournies par la fédération montrent en effet que 70 % des personnes handicapées résident en zone rurale et que 20% de ces personnes se situent en dessous du seuil de pauvreté. Afin de réduire leurs difficultés, les autorités chinoises ont annoncé en septembre 2015 la mise en œuvre dès janvier 2016 de nouvelles allocations de subsistance, de prise en charge de soins infirmiers et de rééducation. Un dispositif de micro-prêts est également prévu pour favoriser leur accès à l'emploi. Un budget annuel de 2.8 milliards de dollars est prévu pour financer ce plan, selon le Ministère des affaires civiles. Ces mesures devraient bénéficier à 20 millions de personnes et compléter utilement les allocations mises en œuvre au niveau des provinces, qui restent modestes (100 yuans par personne et par mois en moyenne).

Les personnes handicapées souffrent également d'un accès difficile à l'éducation. Un rapport publié conjointement en mars 2015 par la fédération et le Ministère de l'Education encourage la promotion de dispositifs facilitant l'accès aux examens (documents en braille, *temps supplémentaire accordé* ...). Mais la

plupart des étudiants handicapés suivent des enseignements dans des établissements spécialisés (2000 écoles spécialisées accueillent 395 000 étudiants).

Mais l'accès à l'emploi demeure le principal défi. Bien que des quotas aient été définis par la loi de 1990, le Conseil des affaires d'Etat a dû publier en septembre 2013 une injonction pour les employeurs d'atteindre les pourcentages fixés. En dépit des tensions croissantes sur le marché du travail, le manque de postes adaptés limite cruellement l'accès à l'emploi.

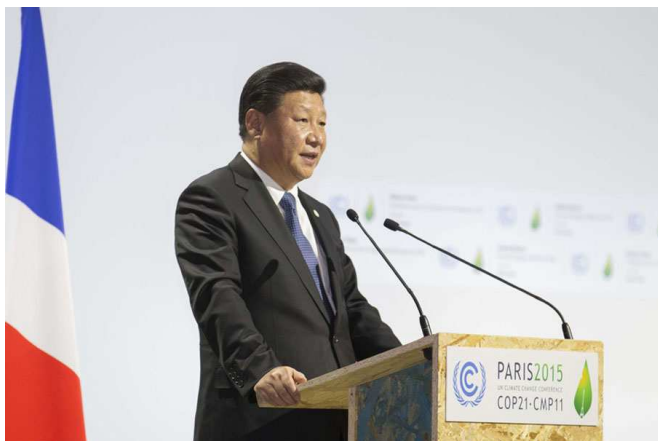
La question de l'inclusion des personnes handicapées dans la société et l'économie chinoise est désormais portée au plus haut niveau. En septembre 2015, PENG Liyuan, première dame chinoise et l'épouse du secrétaire général de l'ONU ont toutes deux souligné à New York l'inclusion de la question du handicap dans les objectifs pour un développement durable à l'horizon 2030. A cette occasion, la première dame chinoise a souligné que la Chine a réalisé des progrès considérables dans l'inclusion des personnes handicapées. Ces progrès sont favorisés par le contexte d'une réduction de la population active chinoise et par le développement d'une industrie chinoise dynamique qui entend exporter son savoir-faire dans ce domaine. Ces arguments « pragmatiques » sont sans doute le meilleur ferment d'une place nouvelle pour les personnes handicapées en Chine.



SANTE

Santé et environnement

A l'occasion de la visite d'Etat du président de la République en Chine les 2 et 3 novembre, la Chine et la France ont réalisé « un pas en avant historique » selon les propres termes du chef de l'Etat français



Ils sont en effet convenus de soutenir la proposition que les signataires de l'accord de Paris s'engagent à évaluer leurs progrès tous les 5 ans pour renforcer la confiance réciproque et promouvoir une réalisation efficace du plan de lutte contre le changement climatique (objectif de limiter le réchauffement à moins de 2°C). Les deux parties ont également réaffirmé leur volonté que l'accord de Paris soit contraignant juridiquement, mais sans sanction ni atteinte à la souveraineté nationale. La Chine demande que les pays développés jouent un rôle leader dans la réduction des émissions. La déclaration conjointe des deux chefs de l'Etat précise qu'une certaine flexibilité sera prise en compte pour les pays en développement qui en feraient la demande et en fonction de leurs capacités. Le président de la République a souligné que l'engagement de la Chine serait un facteur déterminant du succès de la conférence de Paris. La Chine s'est engagée dès 2014 à réduire ses émissions de carbone à compter de 2030 et à accroître résolument son recours aux énergies non fossiles.

Les municipalités et provinces de Beijing, de Tianjin et du Hebei ont signé le 3 décembre un accord-cadre de coopération dans le domaine de la pollution de l'air, de l'eau, des sols et par les déchets.

Les trois parties s'engagent à harmoniser leurs normes, à coordonner leurs dispositifs de surveillance et à partager des informations dans le cadre d'un réseau commun. La moitié des polluants à Pékin proviennent des provinces voisines. Le 29 novembre, le niveau de PM 2,5 a atteint 945µg/m³. Plusieurs vagues de forte pollution étaient attendues en décembre.

La Chine va mettre en place en 2016 un système de compensation des dommages écologiques dans quelques provinces « pilotes » avant une généralisation à l'horizon 2018. Les gouvernements provinciaux pourront désormais réclamer des dommages et intérêts aux entreprises responsables. Les établissements bancaires finançant des entreprises ayant des activités polluantes pourront également être tenus au versement de dommages et intérêts.

L'assurance maladie

Vers une fusion des différents régimes d'assurance maladie en Chine

La Chine met en oeuvre trois systèmes d'assurance médicale distincts : 1) assurance médicale de base pour les salariés urbains ; 2) nouveau système de coopérative rurale ; 3) assurance médicale de base pour les habitants qui ne sont pas couverts par les deux premiers régimes, ce qui recouvre principalement les mineurs et les chômeurs. Les deux systèmes pour la population urbaine sont gérés par le Ministère des Ressources humaines et de la Sécurité sociale, alors que le système pour la population rurale est pris en charge par la Commission nationale de la santé et du planning familial.

Selon les décisions de la commission d'approfondissement des réformes présidée par le président XI, lui-même, le système d'assurance médicale pour les résidents urbains et celui pour les résidents ruraux seraient prochainement fusionnés dans le but de garantir l'égalité d'accès aux soins médicaux de base.

L'objectif à terme serait de fusionner l'administration de ces assurances. Selon un communiqué, un filet de sécurité médicale à

SANTE

plusieurs niveaux devrait être mis en place. Il inclurait des niveaux complémentaires comprenant une assurance médicale de base, une assurance pour les maladies graves, une assurance médicale commerciale et des fonds de charité.

Le VIH-Sida

Le Premier ministre chinois annonce une mobilisation nationale contre le Sida dans le cadre du 13ème plan quinquennal (2016-2020)

A l'occasion de la 28ème Journée mondiale de lutte contre le SIDA, le Premier ministre chinois, Li Keqiang, a promu le projet d'élaboration d'un 13ème plan quinquennal (2016-2020) d'action contre l'épidémie de VIH/SIDA. Il a rappelé à quel point la prévention et le traitement du VIH/SIDA était une question importante de santé publique chinoise et indiqué que des efforts devront être réalisés pour soutenir les régions les plus touchées, notamment au Centre et à l'Ouest du pays. Il a également souligné que des politiques d'aide sociale devraient être également mises en œuvre au bénéfice des patients. 110 000 nouveaux cas de VIH/SIDA ont été déclarés en Chine fin novembre 2015, avec une légère augmentation par rapport à l'an dernier. La communauté homosexuelle a été particulièrement touchée avec 25 % des nouveaux cas et jusqu'à 70% dans les villes les plus concernées (Pékin ou Harbin). Par ailleurs, l'épidémie reste très présente chez les jeunes étudiants.

Les maladies infectieuses et contagieuses

Les autorités sanitaires chinoises ont lancé une campagne pour lutter contre l'épidémie de la dengue qui a atteint en 2015 son plus haut niveau en 20 ans

13.965 nouveaux cas ont été rapportés par la Commission nationale de la santé et du planning familial, en raison du nombre record de

moustiques lié cette année à la chaleur et à l'humidité au sud de la Chine. La plupart des cas ont été déclarés dans la province du Guangdong : 13 449 cas en 2015, contre 694 en 2014. (11.309 dans la ville de Canton, avec 4 morts dont 3 à Guangzhou et 1 à Foshan). Les autorités ont souligné la recrudescence des cas importés à l'instar de l'épidémie de MERS-Co qui a touché la province cette année.

Une recrudescence des cas de grippe aviaire humaine est attendue avant le printemps

Cinq cas humains de grippe aviaire ont été signalés dans les provinces du Guangdong et du Guangxi et à Shanghai. À ce jour, trois décès ont été confirmés liés aux souches H5N6 et H7N9 du virus. M SHU Yuelong, directeur du Centre national de la grippe chinois a déclaré que la possibilité d'une épidémie massive de grippe aviaire humaine peut être exclue jusqu'à présent. La majorité des cas de grippe aviaire détectés à ce jour concernent des personnes en contact régulier avec des oiseaux vivants. Parmi les cas humains récemment rapportés, quatre ont impliqué la souche H5N6. Les sept cas d'infections humaines par cette souche détectés à ce jour l'ont tous été en Chine.

Le tabagisme

Le nombre annuel de décès liés au tabagisme doublerait d'ici 2030 en Chine

Le tabagisme tuera environ deux millions de Chinois en 2030, ce qui aura doublé le nombre de 2010. Des chercheurs en santé publique pékinois prévoient une "épidémie croissante de mort prématurée" dans le pays le plus peuplé du monde. Selon les tendances actuelles, un jeune homme chinois sur trois sera tué par le tabac, les femmes étant moins fumeuses que les hommes. Environ 10% des femmes nées dans les années 1930 fument contre 1% de celles nées dans les années 1960.

TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION

Le marché du travail et de l'emploi

Publication des statistiques sur l'emploi à fin septembre 2015

Selon les dernières statistiques publiées le 27 octobre, le taux de chômage urbain s'élèverait fin septembre à 4.05 % de la population active contre 4.04 en juin. La Chine a créé 10.66 millions d'emplois durant les neuf premiers mois de l'année selon le MOHRSS. Ces chiffres sont conformes aux objectifs fixés en début d'année (taux de chômage inférieur à 4.5 % et création de 10 millions d'emplois). Au troisième trimestre, il y avait 109 propositions d'emploi pour 100 chômeurs selon une étude conduite dans 100 villes. Le nombre de postes vacants aurait diminué de 5 % selon une étude conduite dans 30 000 entreprises à travers le pays. Cela serait lié à la réduction des surcapacités de production dans des industries traditionnelles liées à des questions environnementales ou techniques (chimie, charbon, sidérurgie ...). Le marché de l'emploi devrait évoluer favorablement au cours du quatrième trimestre 2015 et de l'année 2016 grâce à l'impact des mesures prises pour favoriser le crédit bancaire aux PME (assouplissement des ratios prudentiels et des taux d'intérêt).

Les travailleurs migrants

La situation des travailleurs migrants fragilisée par le ralentissement économique

La fin de l'année chinoise est généralement le moment où les travailleurs migrants se voient payer leurs arriérés de salaires avant de retourner dans leur province d'origine pour la fête du printemps. Étant donné que de nombreuses entreprises, surtout les petites et moyennes, souffrent du ralentissement économique, les travailleurs migrants devraient faire face à des difficultés accrues cette année pour obtenir leurs salaires. Les données publiées par un syndicat en

décembre indiquent que les cas de réduction ou d'arriérés de salaires concernant les travailleurs migrants ont augmenté de 34 % en 2015. En outre, les arriérés de salaires ne sont plus limités au secteur de la construction, et se sont propagés à d'autres secteurs. Les travailleurs migrants sont généralement les principales victimes des défauts de paiement de salaire. Face à ces difficultés, de nombreux travailleurs migrants ont recours à des moyens extrêmes, comme la confrontation violente avec leurs employeurs ou des tentatives de suicide.

Le dialogue social et les syndicats

Nokia ferme une usine et se trouve confrontée à un mouvement social

Du fait de la compétitivité croissante des entreprises chinoises du secteur des télécommunications (Huawei, ZTE), les firmes occidentales ferment des usines de production en Chine. Nokia a ainsi fermé trois usines cette année dans le Guangdong, à Pékin et à Suzhou (Jiangsu).



Inscription sur les fiches:
« Licenciement »

A Suzhou, où l'annonce a provoqué un mouvement social de protestation le 4 décembre 2015 contre un plan inéquitable de compensation. Les salariés licenciés se sont vus verser deux mois de salaire, un mois pour chaque année d'ancienneté et un pécule supplémentaire de 12 000 yuans (1858\$) tandis qu'un certain nombre d'entre eux n'ont rien reçu.

SOCIÉTÉ ET PROTECTION SOCIALE

La condition des femmes et son évolution

Publication d'un rapport sur les progrès accomplis en matière d'égalité des genres

Un rapport sur l'égalité des genres et les droits des femmes a été publié fin septembre par les autorités chinoises peu avant l'intervention du président XI devant les Nations Unies à ce sujet. Ce rapport démontre les progrès accomplis dans ce domaine au cours des dernières années. En 2013, les femmes représentaient ainsi 45% des salariés en Chine et l'écart en matière éducative avait été très sensiblement réduit. L'espérance de vie a de même progressé de 4 ans depuis 2000 pour atteindre 77 ans en 2010. Leur place dans les postes à responsabilité aurait, selon ce rapport, été sensiblement améliorée pour atteindre 23.4% des femmes membres de l'Assemblée Nationale Populaire en 2013 (+2.4% par rapport à 1993). La pauvreté toucherait également moins fréquemment les femmes : dans les 600 comtés les plus pauvres de Chine, le taux de femmes pauvres atteint désormais 9.8 % soit 20 % de moins qu'en 2005.

La première loi contre les violences domestiques, adoptée fin décembre par l'organe législatif suprême de la Chine, entrera en vigueur le 1er mars 2016.

Elle constitue une étape importante pour protéger les droits des femmes, des enfants et des personnes âgées. La loi anti-violence domestique définit également la violence domestique et exige que l'ordonnance de protection personnelle soit émise pour les victimes, si nécessaire. Cette loi était très attendue car la violence domestique demeure un problème grave. Environ une femme chinoise sur quatre subit des violences domestiques à un moment de sa vie, selon une enquête menée par la Fédération des femmes de Chine en 2013. Chaque année, la fédération reçoit environ 50 000 plaintes liées à des violences conjugales. De nombreuses restaient silencieuses en raison du manque de protection juridique.

Les politiques pour le développement social

13 millions de citoyens «noirs» vont obtenir un hukou

13 millions de citoyens non enregistrés (*personnes «noires»*) en Chine devraient obtenir leur hukou, selon un communiqué publié récemment par les Ministères de la sécurité publique, des affaires civiles, de l'éducation, de la sécurité sociale et de santé et de la planification familiale. La population «noire» recouvre les personnes sans certificat de naissance, les enfants nés hors mariage, les orphelins adoptés en dehors du système officiel et les personnes qui ont été déclarées mortes. Le recensement national de 2010 a recensé 13 millions de citoyens non enregistrés, dont 7,8 millions d'enfants nés en violation de la politique de l'enfant unique.

La pauvreté et l'exclusion

Lancement d'un nouveau plan national de lutte contre la pauvreté en Chine

Le 16 octobre à Pékin, s'est tenu le Forum mondial sur l'éradication de la pauvreté et le développement. A cette occasion, le président de la République populaire chinoise a tenu un discours dans lequel il a cité les nouveaux objectifs de la politique chinoise en matière de lutte contre la pauvreté. L'objectif principal sera de sortir de leur situation de pauvreté 70 millions de personnes des zones rurales. Dès 2015, 10 millions de personnes étaient concernées. Des aides spécifiques seront définies pour aider 10 millions de ruraux installés dans des zones très défavorisées à s'implanter dans des territoires plus développés. Des prêts de 50 000 yuans (7 900\$) pourront être accordés par des banques subventionnées à cet effet afin de favoriser la création de petits commerces ou entreprises. La lutte contre la pauvreté sera un axe important du Treizième plan quinquennal (2016-2020). La Chine se félicite d'avoir contribué pour près de 70% à l'effort international de réduction de la pauvreté depuis le début des années 1990.

Images de Chine

Les fonds de pensions chinois se préparent à investir en Bourse en 2016



Inscription sur le canoë: « Pension de retraite »
 Inscription sur l'écume de vague: « Risques de l'investissement »

Selon une annonce du Ministère des Ressources Humaines et de la Sécurité sociale (MOHRSS) le 27 octobre 2015, les fonds de pension publics chinois se préparent techniquement à investir dès 2016 dans l'achat d'actions en bourse pour améliorer le rendement de leurs placements suite à un assouplissement de la réglementation annoncé cet été. Un maximum de 30 % des fonds pourront être ainsi investis. Cela représente un montant potentiel de 315MD\$ (2 trillions de yuans). Les fonds de retraite représentent 90% des fonds de sécurité sociale. Leur montant total est de 3.5 trillions de yuans à fin 2014.

Débat on line sur l'allaitement maternel dans les lieux publics



Inscription sur le parapluie: « Loi »

La loi chinoise autorise l'allaitement maternel en public. Cependant, selon des statistiques de la Commission nationale de la santé et du planning familial, seulement 16% des mères chinoises allaitent encore leur enfant de plus de six mois contre un chiffre de 36% en moyenne dans le monde en 2015 selon l'OMS. La polémique est née de la publication en ligne fin novembre de la photo d'une mère allaitant dans le métro de Pékin. Certains commentaires ont considéré que la mère exhibait ses organes sexuels et adoptait de ce fait un comportement indécent. Plusieurs villes ont à l'inverse adopté des mesures permettant un allaitement discret dans les transports en commun ou sur le lieu de travail par des espaces spécifiques munis d'un rideau.

Alerte rouge sur la pollution de l'air dans le nord-est de la Chine en fin d'année 2015



« La distance la plus loin dans le monde, c'est quand tu es debout devant moi, je ne vois pas ton visage. »

La pollution de l'air a atteint un niveau d'alerte en novembre 2015. La région du nord-est a été la plus touchée. Shenyang (capitale de la province du Liaoning) est la plus exposée des 74 principales villes du pays. Les deux autres provinces du nord est (Jilin et Heilongjiang) sont également dans le « Top 10 », en raison du service du chauffage central urbain qui consomme de grandes quantités d'un charbon de mauvaise qualité. Le maximum de PM 2.5 atteint à Shenyang était 1400µg/m² alors que le niveau national de la sécurité est de 75µg/m². Parmi les 11 villes principales dans la zone « Beijing-Tianjin-Hebei », 8 ont subi 15 jours de grave pollution de l'air.

Activité du CAS et Coopération



Visite de Mme Laurence ROSSIGNOL secrétaire d'Etat (Pékin) - Novembre 2015

A l'occasion de la visite du Président de la République en Chine, Madame Laurence ROSSIGNOL secrétaire d'Etat aux personnes âgées, à l'autonomie, à la famille et à la petite enfance a rencontré des représentants de la Commission nationale de la santé et du planning familial et du Ministère des Affaires civiles ainsi que la présidente de la société chinoise de gériatrie. Madame ROSSIGNOL a également rencontré plusieurs représentants des entreprises françaises de la filière vieillissement en Chine.

Conférence sur le vieillissement (Pékin) - Novembre 2015

Les 9 et 10 novembre 2015, la Chaire Santé de Science Po l'Université Centrale des Finances et de l'Economie ont organisé en partenariat avec le Service Santé et Affaires sociales de l'Ambassade de France une conférence de haut niveau sur l'économie du vieillissement.

A cette occasion, Monsieur Pierre-Louis BRAS, président du Conseil d'orientation des retraites, Messieurs les professeurs Gilles DUHAMEL et Vincent TOUZE de Sciences Po, et le professeur Jean-Philippe DAVID ont prononcé des allocutions sur les différents champs du vieillissement (régimes de retraites, politiques sanitaires et sociales, prévention du vieillissement ...) avec leurs homologues universitaires et administratifs.



Mission petite enfance et développement familial (Pékin) - Décembre 2015



Les 10 et 11 décembre 2015, une délégation de la Caisse nationale d'allocations familiales s'est rendue à Pékin à l'invitation du service santé et affaires sociales pour donner suite aux propositions chinoises lors du séminaire organisé en juin 2015 à Shanghai sur le développement familial et réaliser une mission d'étude en matière de prise en charge de la petite enfance.

La délégation était composée de Monsieur KOUNOWSKI directeur de la coopération internationale et de Madame LEPRINCE directrice adjointe. La délégation a rencontré des représentants de la Commission nationale de la santé et du planning familial et du Ministère des affaires civiles et visité plusieurs structures de prise en

charge de la petite enfance (maison des orphelins, école maternelle, Centre d'information ...).



Décembre : 1-2 : Mission d'étude d'une délégation menée par la Direction générale du Travail dans le cadre de l'accord de partenariat signé au mois de juin dernier entre les Ministères du Travail des deux pays;

3 : Deuxième Colloque sino français sur la sécurité transfusionnelle;

7-10 : Mission travailleurs sociaux (BUC Ressources, EHESP)

10-11 : Mission petite enfance et développement familial (CNAF)

Février : 23-26 : Mission santé environnement (InVS)

Mars : 9 : Séminaire franco-chinois sur les antibiorésistances avec le CDC chinois

11 : Colloque franco-chinois sur la lutte contre les antibiorésistances et le bon usage des antibiotiques dans les hôpitaux à Hangzhou

22 : Cérémonie d'inauguration du Centre de soins international de Xianlin ORPEA à Nankin

29 : Premier colloque franco-chinois sur l'Urgence sanitaire à Chongqing-